

RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 01133
Numéro SIREN : 334 457 710
Nom ou dénomination : VISIT EUROPE

Ce dépôt a été enregistré le 17/11/2022 sous le numéro de dépôt 31795



E N S E M B L E A U Q U O T I D I E N



ASTRE·EDA
ASTRE EXPERT COMPTABLE

STRATEGIE ET TRANSMISSION
SOCIAL ET RH
JURIDIQUE
CONSEIL
AUDIT

VISIT EUROPE S.A.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31/03/2022

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la région de Normandie et de commissariat aux comptes inscrite sur la liste nationale des CAC rattachés à la CRCC de Rouen

420 avenue des canadiens
Parc du Zénith – Bât 1
76650 PETIT COURONNE

rouen@astre-eda.com
Tél. : 02 32 76 02 76

5, parc des Saules
27100 VAL DE REUIL

valdereuil@astre-eda.com
Tél. : 02 32 76 02 76

ASTRE·EDA
Dreux, Gallardon,
Orléans, Paris,
Rouen, Val de Reuil

Société par Actions Simplifiée
au capital de 550 000 euros
421 954 520 RCS Rouen
Siret 421 954 520 00035 APE 6920Z
N° Identification intracommunautaire
FR 89 421 954 520

Réception du lundi au jeudi
de 9h à 17h30, sur rendez-vous,
le vendredi jusqu'à 16h

Retrouvez-nous sur  et 

VISIT EUROPE

S.A. au capital de 2.850.000,00 €

4 allée Victor Baltard

94130 NOGENT SUR MARNE

R.C.S. CRETEIL 334 457 710

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

I- Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons réalisé l'audit des comptes annuels de la société **VISIT EUROPE SA** relatifs à l'exercice clos le 31/03/2022, que vous trouverez joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société **VISIT EUROPE SA** à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

a) Référentiel d'audit

Nous avons réalisé notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont détaillées dans un paragraphe en fin du présent rapport.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

b) Indépendance

Notre mission d'audit a été effectuée dans le respect des règles d'indépendance applicables à notre profession, sur la période du 1^{er} avril 2021 à la date d'émission de notre rapport, étant précisé que nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



c) Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude relative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité de l'exploitation décrite dans le paragraphe règles et méthodes comptables de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatifs à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

III- Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques imposées par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En outre, nous avons vérifié la concordance des informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur leur concordance, avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Nous nous sommes également assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été transmises, conformément à la loi, dans le rapport de gestion.



IV- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il est rappelé que la direction doit établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

V- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il vous est précisé qu'il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans ce sens l'article L.823-10-1 du Code de commerce précise que notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre entreprise.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicable en France, nous exerçons tout au long de celui-ci notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillons des éléments que nous estimons suffisants et appropriés pour fonder notre opinion ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- nous apprécions le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de notre rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation ;



- nous apprécions la présentation d'ensemble des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Petit-Couronne, le 15/09/2022

Le Commissaire aux Comptes

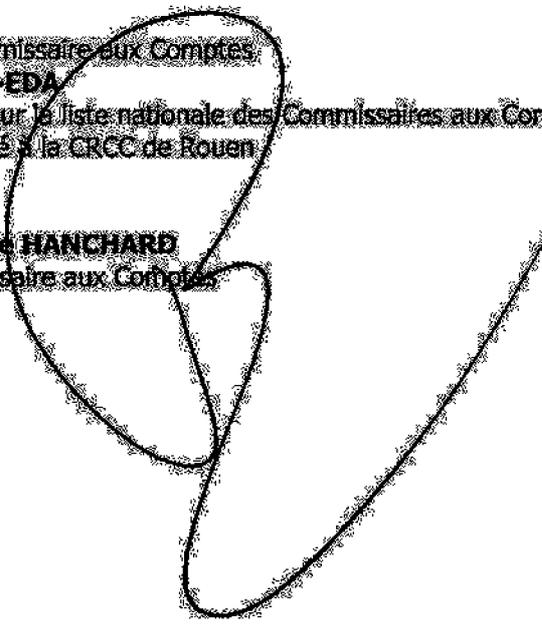
ASTRE-EDA

Inscrit sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes

Rattaché à la CRCC de Rouen

Philippe HANCHARD

Commissaire aux Comptes



BILAN ACTIFVISA pour identification
Le COMMISSAIRE aux COMPTES

Etat exprimé en euros

		31/03/2022			31/03/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	788 732	423 119	365 614	415 736
	Fonds commercial	2 578 729		2 578 729	2 578 729
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes	7 298		7 298	9 396
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	320 889	258 748	62 141	87 903
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	500 000	18 260	481 740	482 771	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts	96 625		96 625	99 678	
Autres immobilisations financières	20 055		20 055	20 055	
TOTAL		4 312 328	700 127	3 612 202	3 694 269
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				12 325
	CREANCES				
	Créances clients et comptes rattachés	484 988	64 193	420 794	259 196
	Autres créances	498 883		498 883	716 234
Capital souscrit appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	55 000		55 000	55 000	
Disponibilités	407 807		407 807	249 594	
Charges constatées d'avance	202 957		202 957	116 846	
TOTAL		1 649 635	64 193	1 585 441	1 409 196
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				
	Ecart de conversion actif				
TOTAL ACTIF		5 961 963	764 320	5 197 643	5 103 465

BILAN PASSIF

VISA pour identification
Le COMMISSAIRE aux COMPTES

Etat exprimé en euros

31/03/2022

31/03/2021

		31/03/2022	31/03/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	2 850 000	2 850 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	736 656	736 656
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	27 934	27 934
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées	22 960	22 960
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(3 322 557)	(2 965 138)
	Résultat de l'exercice	843 439	(357 419)
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	1 158 431	314 992
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	200 000	200 000
	Emprunts et dettes financières divers	680 463	688 585
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 293 576	3 308 468
	Dettes fiscales et sociales	386 098	415 944
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	2 398	147 237	
Produits constatés d'avance	476 677	28 239	
	Total des dettes	4 039 212	4 788 473
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	5 197 643	5 103 465

SFA

SA VISIT EUROPE SA pour identification
Le COMMISSAIRE aux COMPTES
Age: 4

COMPTES DE RESULTAT

		31/03/2022		31/03/2021		
		12 mois	%CA	12 mois	%CA	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises Production vendue (Biens) Production vendue (Services et Travaux)	3 586 173	100,00	1 522 152	100,00	
	Montant net du chiffre d'affaires	3 586 173	100,00	1 522 152	100,00	
	Productions stockées Production immobilisée	50 261	1,10			
	Subventions d'exploitation	1 138 010	31,73	804 667	52,86	
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	22 460	0,63	14 219	0,93	
	Autres produits	602 467	16,80	4 017	0,26	
	Total des produits d'exploitation	5 399 372	150,56	2 345 054	154,06	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock Autres achats et charges externes	3 592 430	100,17	1 865 089	122,53
Impôts, taxes et versements assimilés		18 543	0,52	55 443	3,64	
Salaires et traitements		660 471	18,42	620 671	40,78	
Charges sociales du personnel		138 995	3,88	19 990	1,31	
Cotisations personnelles de l'exploitant						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		131 742	3,67	126 114	8,29	
Autres charges		2 255	0,06	2 349	0,15	
Total des charges d'exploitation		4 544 436	126,72	2 689 656	176,70	
RESULTAT D'EXPLOITATION		854 936	23,84	(344 602)	-22,64	
PRODUITS FINANCIERS Opéra. comm.		Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré De participations D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés	1 301	0,04		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			968	0,06	
	Total des produits financiers	1 301	0,04	968	0,06	
	CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 031	0,03		
		Intérêts et charges assimilés	11 375	0,32	9 355	0,61
		Différences négatives de change	362	0,01		
		Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières	12 768	0,36	9 355	0,61		
RESULTAT FINANCIER	(11 467)	-0,32	(8 387)	-0,55		
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	843 469	23,52	(352 989)	-23,19		
Total des produits exceptionnels			313	0,02		
Total des charges exceptionnelles	30		4 743	0,31		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(30)		(4 430)	-0,29		
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES						
TOTAL DES PRODUITS	5 400 673	150,60	2 346 335	154,15		
TOTAL DES CHARGES	4 557 234	127,08	2 703 754	177,63		
RESULTAT DE L'EXERCICE	843 439	23,52	(357 419)	-23,48		

Règles et méthodes comptables

VISA pour identification
du COMMISSAIRE aux COMPTES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président le 17/06/2022.

Le bilan de l'exercice présente un total de **5 197 643** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **5 400 673** euros et un total **charges** de **4 557 234** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **843 439** euros.

L'exercice considéré débute le **01/04/2021** et finit le **31/03/2022**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont été, à nouveau, lourdement affectées par la crise sanitaire de COVID-19 durant cet exercice comptable.

En raison de la nature de son activité et dû à la crise sanitaire, l'entreprise a constaté une baisse significative du chiffre d'affaires de plus de 70 % sur la période comprise entre le 1er avril 2021 et la date d'arrêté des comptes au 31 mars 2022 par rapport à la période de référence 2019/2020 (avant COVID-19). Cela représente néanmoins une amélioration de 20 % par rapport à N-1.

Pour faire face à cette situation et afin de relativiser les impacts négatifs, l'entreprise a mis en action un plan de continuité de l'activité en utilisant les mesures suivantes afin de sécuriser les résultats et la trésorerie:

- Recours à l'activité partielle pour l'ensemble du personnel durant tout l'exercice. Le taux de prise en charge par l'Administration est de 100 % de l'indemnité d'activité partielle pour les entreprises relevant du secteur protégé S1.
- Mise en place d'un programme de réduction des coûts :
 - o Réduction des frais généraux structurels (fournitures administratives, entretien des locaux, prestataires externes, voyages et déplacements, ...)
 - o Réduction du poste de publicité
 - o Plusieurs départs des salariés non remplacés
 - o Approbation des départs en formation transition professionnelle
- Négociation des délais de paiement
- Report des échéances sociales et fiscales (Urssaf et retraite)
- Demande d'aides publiques : fonds de solidarité, coût fixe
- Demande des exonérations des charges patronales et aide au paiement
- Renégociation des contrats commerciaux
- Formation des salariés

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Règles et méthodes comptables

VISA pour identification
Le COMMISSAIRE aux COMPTES

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire. Les durées d'amortissement suivantes ont été retenues :

Logiciels, brevets, licences : 1 à 10 ans
Agencements et aménagements : 5 à 10 ans
Matériel de transport : 4 ans
Matériel de bureau et informatique : 3 à 5 ans
Mobilier : 3 à 10 ans

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Titres immobilisés

Les titres de participation ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Les immobilisations financières sont uniquement constituées des titres SASU Visit Invest détenus à 100% par Visit Europe. L'objectif de Visit Invest était l'acquisition d'une entreprise dans le domaine de l'objet social de Visit Europe.

L'opération n'ayant pas aboutie, la trésorerie laissée à disposition de Visit Invest a fait l'objet d'une convention de trésorerie en date du 01/04/2017 entre les sociétés du groupe.

Les titres n'ont été dépréciés qu'à hauteur de la situation nette de Visit Invest, soit une provision au 31 mars 2022 de 18.260 €.

Fonds commercial

La perte de chiffre d'affaires sur les dernières années et la chute du résultat d'exploitation nous ont conduit à nous poser la question sur la valeur de l'entreprise et du fonds de commerce. Malgré les résultats non satisfaisants depuis ces dernières années, la notoriété de Visit Europe, son savoir-faire, sa clientèle et sa marque n'ont, en revanche, rien perdu de leur valeur.

Règles et méthodes comptables

VISA pour identification
COMMISSAIRE aux COMPTES

De nombreuses mesures ont été déjà prises au cours des derniers exercices comptables, notamment pour réduire les charges (déménagement, résiliation de certains contrats, réduction de la masse salariale, etc.). D'autres adaptations seront néanmoins encore nécessaires, notamment afin de peaufiner le positionnement de Visit Europe sur le marché et au sein du groupe. La période de transition entamée il y a quelques années se poursuit.

La crise sanitaire mondiale impacte lourdement le secteur du tourisme depuis mars 2020. Elle a mis à l'arrêt l'activité de Visit Europe et a interrompu le développement de l'entreprise. Les ventes enregistrées à fin février 2020, juste avant le début de la crise, marquaient une avance de plus de 50 % de chiffre d'affaires et ainsi les premiers signes de stabilisation et d'amélioration de la situation financière de l'entreprise.

Les investissements et les développements décidés avant la crise pour assurer notamment plus d'agilité et de réactivité en vue de répondre à la demande très évolutive du marché et de la clientèle B2C, ont dû être reportés durant plus d'un mois. Ces derniers ont repris et plusieurs livrables ont été mis en production permettant ainsi d'améliorer les performances de Visit Europe et d'augmenter le chiffre d'affaires.

Visit Europe a profité de cette période de crise sanitaire pour avoir repensé sa production, son organisation interne, son positionnement, son système d'information, ses techniques, ses technologies et pour avoir formé ses équipes pour permettre, l'atteinte des objectifs et de l'équilibre financier plus rapidement.

L'impact significatif constaté sur l'activité de l'entreprise depuis mars 2020 ne remet nullement en cause la continuité d'exploitation ou la valeur de Visit Europe. Une fois de plus, il est largement démontré que les marques Visit France et Visit Europe sont des marques qui inspirent de la confiance et sont, plus que jamais, des valeurs sûres. Les derniers mois l'ont confirmé, les destinations européennes, cœur de production de Visit Europe, sont plus accessibles aux voyageurs promettant ainsi un développement plus rapide de l'activité par rapport à d'autres acteurs du tourisme.

Hier comme aujourd'hui, Visit Europe est un acteur majeur à fort potentiel sur le marché du tourisme.

Engagements de retraite

La société Visit Europe s'affranchit de ses obligations de financement des retraites du personnel par le versement de cotisations, calculées sur la base des salaires, aux organismes qui gèrent les programmes de retraite. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions.

La société est redevable, le cas échéant, du versement en une seule fois d'une indemnité de départ à la retraite. Cette indemnité est déterminée en fonction de l'ancienneté du salarié présent dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

L'indemnité de fin de carrière calculée est de 210 457 €.

Hypothèses actuarielles retenues :

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turnover moyen
- taux d'actualisation : 0,77%
- revalorisation des salaires : 1%
- départ volontaire (à l'initiative du salarié) : 100%
- table de mortalité : table INSEE 2016-2018

Immobilisations

VISA pour identification
Le COMMISSAIRE aux COMPTES

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2022
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	3 328 164		50 261	2 099	1 568	3 374 759
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 328 164		50 261	2 099	1 568	3 374 759
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agenet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal. agencement, aménagement divers	85 229		2 099			87 328
Matériel de transport	36 533					36 533
Matériel de bureau, mobilier	197 579				550	197 029
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	319 340		2 099		550	320 889
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	500 000					500 000
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	119 733				3 053	116 680
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	619 733				3 053	616 680
TOTAL	4 267 238		52 360	2 099	5 171	4 312 328

Les immobilisations financières sont uniquement constituées des titres SASU Visit Invest détenus à 100% par Visit Europe. L'objectif de Visit Invest était l'acquisition d'une entreprise dans le domaine de l'objet social de Visit Europe.

L'opération n'ayant pas aboutie, la trésorerie laissée à disposition de Visit Invest a fait l'objet d'une convention de trésorerie en date du 01/04/2017 entre les sociétés du groupe.

Les titres n'ont été dépréciés qu'à hauteur de la situation nette de Visit Invest, soit une provision au 31 mars 2022 de 18.260 €.

Amortissements

VISA pour identification
Le COMMISSAIRE aux COMPTES

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/03/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	324 303	100 384	1 568	423 119
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	324 303	100 384	1 568	423 119
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal. agencement, aménagement divers	19 100	14 120		33 219
	Matériel de transport	36 533			36 533
	Matériel de bureau, mobilier	175 805	13 741	550	188 996
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	231 437	27 861	550	258 748	
TOTAL		555 739	128 245	2 118	681 867

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

VISA pour identification
Le COMMISSAIRE aux COMPTES

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/03/2022
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} \text{incorporelles} \\ \text{corporelles} \\ \text{des titres mis en équivalence} \\ \text{titres de participation} \\ \text{autres immo. financières} \end{array} \right.$	17 229	1 031		18 260
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	60 696	3 497		64 193
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	77 925	4 528		82 453
TOTAL GENERAL		77 925	4 528		82 453

Dont dotations et reprises $\left\{ \begin{array}{l} \text{- d'exploitation} \\ \text{- financières} \\ \text{- exceptionnelles} \end{array} \right.$		3 497	1 031		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Titres de participation

- les titres de participation détenus par Visit Europe dans la société Visit Invest font l'objet d'une provision pour dépréciation qui a été réévaluée sur l'exercice 2021-2022 en fonction du résultat de Visit Invest

Créances et Dettes

pour identification
nécessaire aux COMPTES

Etat exprimé en euros

		31/03/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	96 625	2 526	94 099
	Autres immobilisations financières	20 055		20 055
	Clients douteux ou litigieux	64 193	64 193	
	Autres créances clients	420 794	420 794	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	17 899	17 899	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	37 337	37 337	
	Taxes sur la valeur ajoutée	86 089	86 089	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	357 558	357 558	
	Charges constatées d'avances	202 957	202 957	
	TOTAL DES CREANCES	1 303 508	1 189 354	114 154
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice		3 053		
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/03/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	200 000		200 000	
	Emprunts et dettes financières divers (1)(2)	200 000	200 000		
	Fournisseurs et comptes rattachés	2 293 576	2 293 576		
	Personnel et comptes rattachés	120 739	120 739		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	213 250	213 250		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	26 449	26 449		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	25 661	25 661		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	480 463	480 463			
Autres dettes	2 398	2 398			
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	476 677	476 677			
TOTAL DES DETTES	4 039 212	3 839 212	200 000		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Coût des emprunts : un PGE de 200 000 € à été souscrit en juin 2020.

VISA pour identification
Le COMMISSAIRE aux COMPTES

Capital social

Etat exprimé en euros

31/03/2022

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice			2 850 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice			2 850 000,00

--

Variations des Capitaux Propres

VISA pour identification
LE COMMISSAIRE aux COMPTES

Etat exprimé en euros

	Capitaux propres clôture 31/03/2021	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/03/2022
Capital social	2 850 000				2 850 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	736 656				736 656
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	27 934				27 934
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées	22 960				22 960
Autres réserves					
Report à nouveau	(2 965 138)	(357 419)			(3 322 557)
Résultat de l'exercice	(357 419)	357 419		843 439	843 439
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	314 992			843 439	1 158 431

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués

¹ dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 314 992

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 314 992

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 843 439

Ventilation du Chiffre d'Affaires

VISA pour Identification
Le COMMISSAIRE aux COMPTES

	France	Exportations	Total
Ventes de marchandises			
Production de Biens			
Production de Services	3 106 018	480 155	3 586 173
Chiffres d'affaires nets	3 106 018	480 155	3 586 173

Effectif moyen

VISA pour identification
Le COMMISSAIRE aux COMPTES

	31/03/2022	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures	8	
	Professions intermédiaires	11	
	Employés	4	
	Ouvriers		
	TOTAL	23	

--

VISA pour Identification
Le COMMISSAIRE aux COMPTES

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		31/03/2022
Total des Produits à recevoir		368 658
Autres créances		368 658
FOURNAYOIR A REC TO	584	
FOURNAYOIR A REC FRAIS GEN	3 824	
PERSONNEL - PRODUITS A RECEVOIR	11 099	
PRODUITS A RECEVOIR DIVERS	353 230	

Charges à payer

VISA pour identification
Le COMMISSAIRE aux COMPTES

Etat exprimé en euros

31/03/2022

Total des Charges à payer		370 925
Emprunts et dettes financières divers		5 463
<i>INTERETS COURUS COMPTE COURANT</i>	<i>5 463</i>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		165 172
<i>FOURN.FNP TO</i>	<i>63 786</i>	
<i>FOURN.TO NON TAXABLE</i>	<i>4 175</i>	
<i>FOURN. FNP FG #40820000</i>	<i>49 848</i>	
<i>FOURN. FNP REM RESEAUX #408210</i>	<i>47 363</i>	
Dettes fiscales et sociales		200 291
<i>DETTES PROV.CONGES PAYES</i>	<i>106 894</i>	
<i>PERSONNEL-13E MOIS</i>	<i>13 844</i>	
<i>ORG.SOC.A PAYER TAXE APPRENTI.</i>	<i>630</i>	
<i>ORG.SOC.A PAYER CH SOC.S/DCP</i>	<i>49 795</i>	
<i>ORG.SOC.A PAYER CH TRI.CAI.RET</i>	<i>167</i>	
<i>ORG.SOC.A PAYER CH.SOC.13E</i>	<i>6 132</i>	
<i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	<i>333</i>	
<i>ETAT CH.A PAYER - CFE CYAE</i>	<i>5 859</i>	
<i>ETAT CIL.A PAYER - TVTS</i>	<i>1 074</i>	
<i>ETAT CH.A PAYER - TAXE HANDICA</i>	<i>15 562</i>	

VISA pour identification
Le COMMISSAIRE aux COMPTES

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/03/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION CCA FG + VOYAGES POSTERIEURS 31.03.2022		202 957	202 957
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			202 957

--

Produits constatés d'avance

VISA pour identification
Le COMMISSAIRE aux COMPTES

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/03/2022
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION PCA VOYAGES DEPARTS POST CLOTURE		476 677	476 677
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			476 677

--

VISA pour identification
SOCIÉTÉ AIDE AUX COMPTES

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

31/03/2022

Total des produits exceptionnels		
Total des charges exceptionnelles		30
Charges exceptionnelles sur opération en capital <i>CHARGES EXCEPTIONNELLES DIVERSES</i>	30	30
Résultat exceptionnel		(30)

Filiales et participations

VISA pour identification
Le COMMISSAIRE aux COMPTES

Etat exprimé en euros

31/03/2022

	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenu (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
VISIT INVEST	500 000	481 740	100,00	500 000	481 740
2. Participations (10 à 50 %)					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
VISIT INVEST				(1 030)	
2. Participations (10 à 50 %)					
B. Renseignements globaux					
	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

VISIT EUROPE
Société anonyme au capital de 2.850.000 €
Siège social : 4, Allée Victor Baltard
94130 Nogent-sur-Marne
334 457 710 RCS CRETEIL

PROCÈS-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES ASSOCIES
DU 30 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux
Le trente septembre
A neuf heures

Les seuls associés de la société VISIT Europe SA (la « Société ») :

- Monsieur Anton Gschwentner
- Monsieur Helmut Gschwentner
- Madame Simone Wechselberger

Total des parts composant le capital social 190.000 actions

ont pris, à l'initiative de la Direction de la Société, les décisions portant sur l'ordre du jour suivant

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos au 31 mars 2022,
- Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 mars 2022 et quitus à la Direction,
- Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 mars 2022,
- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à article L.223-19 du code de commerce et approbation desdites conventions,
- Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes,
- Renouvellement des mandats des administrateurs de la Société,
- Pouvoirs.

Tous les associés étant présents ou représentés, ils déclarent renoncer aux délais et formalités de convocation et à toute action en nullité des décisions de la présente Assemblée Générale Annuelle.

L'Assemblée Générale est déclarée régulièrement constituée.

Les associés déclarent que les documents sur les comptes annuels pour l'exercice clos au 31 mars 2022, les rapports du commissaire aux comptes ainsi que l'ensemble des documents et renseignements

nécessaires à leur bonne information avant de statuer sur les décisions qui vont suivre lui a été adressé ou tenu à sa disposition au siège social de la Société.

L'Assemblée Générale est présidée par Monsieur Anton Gschwentner.

La société ASTRA-EDA (auparavant FIDUCIAIRE DE L'OUEST), Commissaire aux comptes titulaire a été régulièrement convoqué est absent excusé.

Puis le Président donne lecture des rapports du Commissaire aux comptes, et déclare ensuite la discussion ouverte.

PREMIERE RESOLUTION

Les associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et du rapport du Commissaire aux comptes approuvent les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 mars 2022 tels qu'ils leur ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, les associés donnent quitus au Directeur Général de sa gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2021.

Résolution adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

Les associés constatent que les comptes de l'exercice social clos au 31 mars 2021, font apparaître un bénéfice de 843.439 €, et décident, conformément à la proposition de la Direction de la Société, d'affecter ce bénéfice de 843.439 € au compte « report à nouveau » qui passe alors d'un montant de - 3.322.557 € à un montant de -2.479.118 € après affectation.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, les associés prennent acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices précédents.

Résolution adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

Les associés, après avoir entendu la lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L. 223-19 du Code de commerce, déclarent approuver ledit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Résolution adoptée à l'unanimité

HG 

QUATRIEME RESOLUTION

Les associés constatent que la dénomination du Commissaire aux comptes de la Société a changée (auparavant FIDUCIAIRE de L'OUEST - désormais ASTRA - EDA) et décident de renouveler le mandat du Commissaire aux comptes de la société ASTRA - EDA pour une durée de six ans, expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle approuvant les comptes de l'exercice clos au 31 mars 2028.

Résolution adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

Les associés décident de renouveler les mandats d'administrateur de la Société de **Monsieur Anton Gschwentner**, **Monsieur Helmut Gschwentner** et **Madame Simone Wechselberger** pour une nouvelle période de six ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle approuvant les comptes de l'exercice clos au 31 mars 2028.

Résolution adoptée à l'unanimité

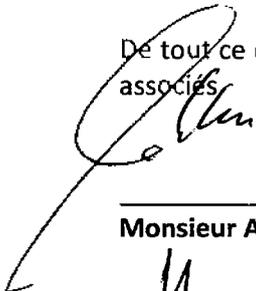
SIXIEME RESOLUTION

Les associés confèrent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, en vue de l'accomplissement de toutes formalités requises.

Résolution adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé, après lecture, par les associés



Monsieur Anton Gschwentner



Monsieur Helmut Gschwentner



Madame Simone Wechselberger